

# DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

---

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue seconde

PRODUIRE DES TEXTES NARRATIFS – COURS 2

FRE-5102-1

Novembre 2019

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Contenu de l'évaluation</b> .....	2
<b>Précisions sur le contenu de l'évaluation</b> .....	3
Les critères d'évaluation.....	3
La maîtrise des connaissances .....	3
La pondération .....	3
Les savoirs.....	3
<b>Spécifications des instruments d'évaluation</b> .....	4
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée .....	4
La composition de l'épreuve.....	4
L'outil de collecte de données .....	4
Le matériel autorisé.....	4
L'outil de jugement.....	4
Le seuil de réussite .....	5
La reprise.....	5
<b>Annexe</b> .....	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle .....	9

## Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale<sup>1</sup>.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui<sup>2</sup>. Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

- 
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
  2. *Ibid.*, p. 11.

## Contenu de l'évaluation

<b>Renseignements généraux</b>	
<p><b>Domaines généraux de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médias</li> <li>• Vivre-ensemble et citoyenneté</li> </ul> <p><b>Domaine d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Langues</li> </ul> <p><b>Famille de situations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Raconter une histoire</li> </ul>	<p><b>Programme d'études</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Français, langue seconde</li> </ul> <p><b>Cours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire des textes narratifs</li> </ul>
<b>Éléments essentiels visés par l'évaluation</b>	
<p><b>Compétence disciplinaire 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire des textes variés en français (à l'écrit)</li> </ul>	<p><b>Catégories de savoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication langagière</li> <li>• Grammaire du texte</li> <li>• Grammaire de la phrase</li> <li>• Lexique</li> <li>• Variétés de langue</li> </ul>
<b>Critères d'évaluation</b>	
<p><b>Critères d'évaluation de la compétence 3</b></p> <p>3.1 Cohérence du texte</p> <p>3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication</p>	<p><b>Maîtrise des connaissances</b></p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation de la compétence.</p>

## Précisions sur le contenu de l'évaluation

### Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

#### Précisions sur les critères d'évaluation

##### 3.1 Cohérence du texte

- Tenir compte des éléments de la communication langagière
- Respecter les règles de la grammaire du texte

##### 3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

- Appliquer les règles de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale
- Respecter les règles de la syntaxe et de la ponctuation
- Utiliser un vocabulaire précis, varié et approprié

### La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

### La pondération

La pondération des compétences pour l'ensemble des cours du programme d'études *Français, langue seconde* respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 3 « Produire des textes variés en français (à l'écrit) » : 100 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans l'outil de jugement fourni avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

### Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation de la compétence sont présentés au chapitre 6 du programme d'études, à la suite des cours de la 5<sup>e</sup> secondaire, dans la section *Progression des savoirs de la 5<sup>e</sup> secondaire*. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

## Spécifications des instruments d'évaluation

### L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) » se tient lors d'une seule séance.

Durée : 180 minutes

### La composition de l'épreuve

L'adulte produit un texte narratif (récit fantastique, romantique, de science-fiction ou d'aventures, conte, etc.) d'au moins 250 mots à partir d'un des deux sujets proposés.

### L'outil de collecte de données

- Texte rédigé par l'adulte

### Le matériel autorisé

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français
- Dictionnaire de synonymes
- Grammaire
- Ouvrage sur la conjugaison

Tous les documents sont en version papier.

### L'outil de jugement

Pour l'évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte<sup>3</sup>. Cette grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Pour faciliter l'utilisation de la grille d'évaluation à interprétation critérielle de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) », une grille d'observation est fournie dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

---

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**Le seuil de réussite**

Le seuil de réussite est de 60 %.

**La reprise**

L'épreuve est reprise en entier.



**ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À  
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**



Formation générale des adultes

<p style="text-align: center;"><b>ÉVALUATION</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Grille d'évaluation à interprétation critérielle</b></p> <p style="text-align: center;">_____</p> <p style="text-align: center;">Nom de l'adulte</p> <p style="text-align: center;">_____</p> <p style="text-align: center;">Nom de l'enseignante ou de l'enseignant</p> <p style="text-align: center;">_____</p> <p style="text-align: center;">Date</p>
--

Programme de la formation de base diversifiée  
*Français, langue seconde*

Cours  
*Produire des textes narratifs*  
FRE-5102-1

### Compétence 3 : Produire des textes variés en français (à l'écrit) - 100 %

#### Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critère d'évaluation		Échelle d'appréciation					Note
		Manifestation d'une compétence <b>marquée</b>	Manifestation d'une compétence <b>assurée</b>	Manifestation d'une compétence <b>acceptable</b>	Manifestation d'une compétence <b>peu développée</b>	Manifestation d'une compétence <b>très peu développée</b>	
3.1 Cohérence du texte	L'adulte tient compte des éléments de la communication langagière.	Texte respectant <b>parfaitement</b> les éléments de la communication langagière  15	Texte respectant <b>très bien</b> les éléments de la communication langagière  12	Texte respectant <b>assez bien</b> les éléments de la communication langagière  9	Texte respectant <b>peu</b> les éléments de la communication langagière  6	Texte respectant <b>très peu</b> les éléments de la communication langagière  3	___/15
	Il respecte les règles de la grammaire du texte.	Règles de la grammaire du texte <b>très bien</b> respectées; contenu <b>très</b> cohérent et <b>très bien</b> développé  35	Règles de la grammaire du texte <b>généralement</b> respectées; contenu cohérent et <b>bien</b> développé  28	Règles de la grammaire du texte <b>plutôt bien</b> respectées; contenu <b>plus ou moins</b> cohérent <u>OU</u> <b>plus ou moins</b> développé  21	Règles de la grammaire du texte <b>plus ou moins</b> respectées; contenu <b>peu</b> cohérent <u>OU</u> <b>peu</b> développé  14	Règles de la grammaire du texte <b>peu</b> respectées; contenu <b>peu</b> cohérent <u>ET</u> <b>peu</b> développé  7	___/35

**Compétence 3 : Produire des textes variés en français (à l'écrit) - 100 % (Suite)**

Critère d'évaluation		Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence			Note
		marquée	assurée	acceptable	peu développée	très peu développée	
3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Il applique les règles de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale.	Texte contenant de 0 à 5 % d'erreurs <sup>4</sup>  15	Texte contenant de 6 à 9 % d'erreurs <sup>4</sup>  12	Texte contenant de 10 à 14 % d'erreurs <sup>4</sup>  9	Texte contenant de 15 à 19 % d'erreurs <sup>4</sup>  6	Texte contenant de 20 à 24 % d'erreurs <sup>4</sup>  3	___/15
	Il respecte les règles de la syntaxe et de la ponctuation.	Texte contenant de 0 à 5 % d'erreurs <sup>4</sup>  15	Texte contenant de 6 à 9 % d'erreurs <sup>4</sup>  12	Texte contenant de 10 à 14 % d'erreurs <sup>4</sup>  9	Texte contenant de 15 à 19 % d'erreurs <sup>4</sup>  6	Texte contenant de 20 à 24 % d'erreurs <sup>4</sup>  3	___/15
	Il utilise un vocabulaire précis, varié et approprié.	Vocabulaire : - précis - varié - approprié  20	Vocabulaire généralement : - précis - varié - approprié  16	Vocabulaire : - plus ou moins précis - plus ou moins varié - plutôt approprié  12	Vocabulaire : - répétitif - plus ou moins approprié  8	Vocabulaire : - limité <u>OU</u> - peu approprié  4	___/20

**Notes :** Un texte qui contient moins de 200 mots n'est pas corrigé et la note « 0 » est attribuée.

La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

**Note pour la compétence : \_\_\_\_\_/100**

4. Le pourcentage d'erreurs est calculé en fonction du nombre de mots contenu dans le texte produit par l'adulte.

**Éducation  
et Enseignement  
supérieur**

**Québec** 